

FEUILLE
D'INSCRIPTION

**RALLYE TOURISTIQUE DES EGLISES FORTIFIEES de
THIERACHE Le 21 septembre 2024**

Engagement limité à 30 véhicules

Date limite d'inscription le **24 août 2024** ou date d'atteinte de l'inscription des 30 véhicules

	conducteur	navigateur
nom prénom		
adresse		
Code postal		
téléphone		
email		

VEHICULE

Marque et Type :
Date de 1ère mise en circulation :
immatriculation :

Le conducteur du véhicule certifie être en possession de son permis de conduire, de sa carte grise, de sa police d'assurance ainsi que de son certificat de contrôle technique à jour.

Il s'engage durant l'ensemble de ce rallye touristique à respecter le code de la route.

Il déclare ne pas tenir responsable l'association organisatrice en cas d'accident, d'incident, contravention sur le réseau routier et de n'engager aucune poursuite ultérieure contre la dite association.

Date :

signature :

Coût de l'engagement : 95 euros pour un équipage de 2 personnes inscrites avant le 24 août 2024

L'engagement comprend :
café/viennoiserie de bienvenue
Plaque de rallye offerte
Déjeuner au sein de l'ancienne gare de Marly Gomont (apéritif, plat, boisson, café)
Vin d'honneur en clôture de journée
Remise de cadeaux aux 3 lauréats.

Pour que l'inscription soit prise en compte, ce document dûment complété doit être accompagné d'un chèque du montant total de l'inscription et libellé à l'ordre de Cyclo Sports Challenge et adressé à: Michel MAMET
35, rue du Lieutenant Colpin
59137 BUSIGNY